

ARCHGOV+ : un projet de coopération transfrontalière pour les archives communales dans la Grande Région.

Les Archives nationales de Luxembourg (ANLux) et les Archives de l'État en Belgique s'associent pour la conduite du projet ARCHGOV+, cofinancé par l'Union européenne et sélectionné dans le cadre du programme Interreg Grande Région 2021-2027. Ce projet vise à soutenir les communes dans la gestion de leurs archives, tant analogiques que numériques. Cette collaboration marque une volonté partagée de renforcer la coopération transfrontalière en matière archivistique.

Un projet européen au service des communes

Le projet, nommé ARCHGOV+ s'articule autour de trois axes :

- Le soutien aux communes dans leur travail quotidien d'archivage : détachement d'archivistes qualifiés pour assurer les tâches archivistiques essentielles afin d'assurer une gestion documentaire efficace, transparente et juridiquement sûre.
- Des échanges entre les partenaires : organisation de journées d'échanges deux fois par an avec une première journée consacrée à des conférences et une deuxième journée avec des ateliers permettant d'identifier les défis communs. Mais aussi l'organisation de stages transfrontaliers pour se former et réaliser une étude comparative des meilleures pratiques.
- La mise en place d'une plateforme e-learning transfrontalière. Ce point de contact numérique central repose sur une gouvernance conjointe assurée par les deux partenaires financiers : les Archives de l'État en Belgique et les ANLux. Cette plateforme destinée à perdurer au-delà de la période du projet offrira des ressources pédagogiques et pratiques destinées spécifiquement aux communes et à leurs agents.

Avec ARCHGOV+, les ANLux et les Archives de l'État en Belgique affirment leur engagement commun en faveur d'une gestion professionnelle, efficace et transparente des archives communales, tout en préservant le patrimoine culturel commun de la Grande Région.

Une ambition commune

Le projet bénéficie par ailleurs du financement par le Fonds européen de développement régional - FEDER et du parrainage de 22 partenaires méthodologiques issus des quatre pays de la Grande Région (Allemagne, Belgique, France et Luxembourg), parmi lesquels des communes, des villes, des provinces et des institutions archivistiques. Ces partenaires apportent leur expertise et contribuent à l'ancrage territorial du projet.

Le programme Interreg Grande Région soutient des projets qui contribuent à une région plus verte, plus solidaire, plus proche de ses citoyens et dotée d'une gouvernance renforcée. Le projet a ainsi pour objectif

de développer des solutions concrètes, durables et adaptées aux réalités locales, en plaçant les communes de moins de 20 000 habitants au cœur de la démarche. Cette volonté se traduit par :

- Une coopération entre services d'archives et communes par l'harmonisation des normes et processus pour améliorer l'efficacité administrative et favoriser le partage de connaissances, technologies et bonnes pratiques, réduisant ainsi les doublons et créant des synergies.
- Une réduction des obstacles juridiques et administratifs par l'uniformisation des règles de gestion des archives pour faciliter l'échange d'informations et identifier les obstacles à la coopération, contribuant à des réformes durables.
- Une montée en efficacité pour les citoyens avec un accès simplifié aux documents grâce à des solutions numériques transfrontalières, permettant aux citoyens de trouver facilement des informations, quel que soit leur pays d'origine.
- Un soutien aux acteurs de la société civile pour favoriser la préservation et la visibilité du patrimoine culturel commun, renforçant les identités transfrontalières et encourageant la création de réseaux culturels régionaux.
- Un renforcement de l'État de droit et de la transparence par une traçabilité juridique et une transparence administrative accrues, renforçant la confiance des citoyens dans les institutions locales et voisines.
- Une intégration durable des institutions par la création de réseaux pérennes entre services d'archives, utilisables pour d'autres collaborations, comme le développement de stratégies communes.

Informations clés :

- Durée du projet : 3 ans
- Budget 1,3 million d'euros
- Financement européen : 57% (FEDER – Interreg Grande Région 2021-2027)
- Collaboration : 22 partenaires issus de 4 pays
- Gestion du projet : Archives d'État d'Eupen et Archives nationales de Luxembourg

Liens utiles et contacts :

Pour toutes questions n'hésitez pas à nous contacter : scce@an.etat.lu

- [Interreg grande région](#)
- [Archives nationales de Luxembourg](#)
- [Archives de l'État en Belgique](#)
- [Archives de l'État à Eupen](#)
- [Fonds européen de développement régional - FEDER](#)